

Dans le Nord, des blancs aromatiques et des rouges taniques

Les conditions climatiques du millésime 2001 dans le Nord n'ont pas été excellentes, mais la vigne n'a pas été perturbée et le déroulement des vendanges non plus. Les vins produits sont d'un bon niveau.

Profitant d'une période douce fin mars, le débourrement a été relativement précoce. Mais le rafraîchissement de la mi-avril a bloqué la végétation, entraînant le jaunissement du feuillage. Un retour à la normale des températures, courant mai, a permis une reprise de la croissance.

La floraison, qui s'est déroulée dans la première quinzaine de juin, a été peu perturbée par des températures fraîches. Seules les plus vieilles parcelles ont souffert de coulure, et le potentiel de récolte, excédentaire, a entraîné l'éclaircissage de nombreuses parcelles.

Le mois de juillet a été marqué par des précipitations abondantes avec, localement, des orages de grêle ayant provoqué des dégâts sur grappes. La végétation enregistrerait alors un léger retard par rapport à 2000.

Les températures élevées, quoique irrégulières, et les faibles pluies du mois d'août n'ont pas pénalisé la vigne, bien au contraire.

Au niveau phytosanitaire, le mildiou, annoncé très menaçant en sortie d'hiver, s'est finalement montré discret. Les foyers primaires sont apparus aux alentours du 15 mai, mais une bonne protection tout au long de la saison a permis de limiter les contaminations.

La black rot a également été bien maîtrisé, ainsi que l'oïdium, peu agressif cette année encore.

Les deux points marquants en 2001 sont, d'une part, une présence spectaculaire de symptômes

d'érythrose au printemps, sans gravité pour la vigne, et, d'autre part, la menace qu'a représenté le Botrytis. En effet, fin juillet, la situation était pré-occupante sur nombre de parcelles. Les pluies et les températures douces ont permis l'installation du Botrytis sur les entassements de grappes des parcelles non effeuillées. L'éclaircissage, l'effeuillage et les conditions sèches de la fin d'été ont réussi à stopper son évolution.

Les températures élevées de fin août ont permis de rattraper le retard de maturité enregistré lors des premiers contrôles. Dans l'ensemble la situation sanitaire était satisfaisante.

Des vendanges de qualité

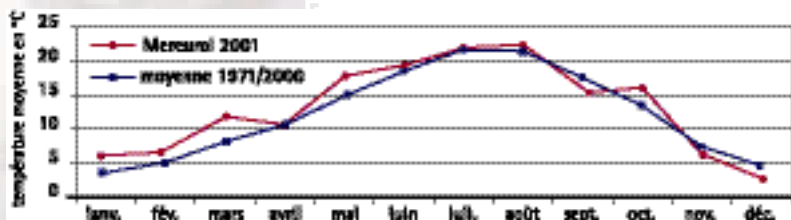
Le mois de septembre s'est caractérisé par une chute importante des températures qui a ralenti l'évolution du degré et du poids des 200 grains.

Les vendanges ont débuté dans la semaine du 10 septembre sur les secteurs précoces, la majorité des parcelles a été récoltée entre le 20 et le 27 septembre, avant le deuxième épisode pluvieux qui a perturbé les vendanges.

Les baies se sont concentrées durant cette période, ce qui a permis de vendanger des raisins avec un degré de maturité plutôt élevé et un équilibre degré/pH meilleur qu'en 2000. Toutefois, une correction de l'acidité a parfois été nécessaire sur certains terroirs.

Les températures basses ont favorisé le débourrage des moûts blancs et ont décalé les départs en fermentation. La durée des fermentations alcooliques a été courte.

Les cuvaisons ont été longues et ont permis d'élaborer des vins rouges de bonne structure, d'une qualité supérieure au millésime 2000 dans la plupart des cas.



Station de Mercuriol / St Marcel

Température moyenne mensuelle de 2001
par rapport à la moyenne de 1971 à 2000

Graphique 1